



FOURNITURES AUTOMOBILES
792 Avenue du Marché Gare
34070 MONTPELLIER

SARL au capital de 71 690 Euros
TVA Intracom. FR-93 493050736
R.C.S. Montpellier 493 050 736

www.calsarl.com

ALES Tél : 04.66.60.12.08 calales@orange.fr	AVIGNON Tél : 04.90.92.50.11 calavignon@orange.fr	BEZIERS Tél : 04.67.21.69.06 cal34beziers@orange.fr	MONTPELLIER Tél : 04.67.65.81.00 cal34@wanadoo.fr	NIMES Tél : 04.66.84.91.64 cal30achat@orange.fr	SETE Tél : 04.67.18.39.40 cal34sete@orange.fr
--	--	--	--	--	--

N° CLIENT	DATE	N° FACTURE	FOLIO
B1053	29/02/2024	2408081	1

Page : 1 sur 1

MODE DE REGLEMENT
744,00 EUR par LCR 30J LE 30 au 31/03/2024

EURL GARAGE AUTO DVS
36 A AVENUE DE L ESPINOUSE
34600 HEREPIAN

N° TVA : FR12902550565

N° ARTICLE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNIT. H.T.	%	PRIX NET H.T.	MONTANT NET H.T.	T.V.A.
N° BL : 3457575 52710046	Date BL : 07/02/2024 Mag : 51 SYSTEME CONDAMNATION AVG PIECES DE REEMPLOI NI REPRIS NI ECHANGE	1,00	55,00		55,00	55,00	5
N° BL : 3462160 26260	Date BL : 13/02/2024 Mag : 51 EXTRACTEUR DE JOINTS D'INJECTEUR	1,00	97,00		97,00	97,00	5
26262	COFFRET DE BROSSES DE NETTOYAGE	1,00	0,00		0,00	Gratuit/Mém	5
26261	COFFRET DE NETTOYAGE	1,00	0,00		0,00	Gratuit/Mém	5
N° BL : 3464442 1468334661	Date BL : 22/02/2024 Ref Cde : christophe Mag : 35 TETE HYDRAULIQUE PIECE NI REPRISE NI ECHANGE	1,00	520,00	10	468,00	468,00	5

CGV : « Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessous ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. » Aucun escompte accordé pour règlement anticipé. Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement : 1% (loi n°92-1442). Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €.

IBAN : FR98 2004 1010 0908 5122 0K03 051				BIC : PSSTFRPPMON		DOMICILIATION : LA BANQUE POSTALE		
MONTANT H.T.	PORT	F.F.	BASE T.V.A.		TAUX	MONTANT T.V.A.	TOTAL T.V.A.	MONTANT T.T.C.
620,00			620,00		20,00% (5)	124,00		744,00 (4880,32 FRF)